

PROCÈS-VERBAL DE LA 220^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 À 18 H À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Geneviève Béland, Céline J. Dallaire, Lyne Gagnon, Nicole Garceau, Johanne Perreault, Caroline Trudel, Jessica Gaudette, Nancy Hardy, Claude Lacasse et Mathieu Larochelle

En observation : Josée-Ann Bettey, Émilie Canuel, Madeleine Perron et Anne-Marie Trépanier

Absences : Ginette Vézina, Guillaume Trottier, Mathieu Gnocchini et Cédric Corbeil

En l'absence de la présidente, Ginette Vézina, Mathieu Larochelle, le 1^{er} vice-président, anime la rencontre.

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Caroline Trudel appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-820 *D'adopter l'ordre du jour tel quel.*

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 15 septembre 2017

Sur la proposition de Claude Lacasse appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-821 *D'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 15 septembre 2017 tel quel.*

D-3 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 6 novembre 2017. Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Geneviève Béland et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-822 *D'adopter les états financiers au 6 novembre 2017 tels quels.*

D-4 Culture-Éducation

Madeleine Perron informe que Guillaume Beaulieu, conteur, a préparé une lettre qu'il acheminera à la Ministre de la Culture et des Communications pour revendiquer une hausse du cachet accordé dans le cadre du programme Culture-Éducation. Ce cachet n'a pas été augmenté depuis 10 ans.

Il demande au CCAT d'inciter les artistes de la région à signer ce type de lettre et à l'acheminer à la ministre pour qu'elle en reçoive plusieurs et que cela ait davantage de poids. Il aimerait même que le

CCAT fasse part de cette démarche aux autres régions pour qu'elles entreprennent une action dans ce sens.

Sur la proposition de Nancy Hardy dument appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-823 *De suggérer aux artistes de la région d'acheminer cette lettre à la Ministre et de faire part de cette initiative à tous les CRC du Québec.*

2. CONSULTATION

C-1 Coupures au Conseil des arts et des lettres du Québec

Les réponses concernant nos demandes au CALQ nous ont été transmises :

- ☐ Non, pour ce qui est de surseoir aux coupures financières annoncées pour 2017-2018
- ☐ Oui, pour former un comité afin que les réalités de notre région soient prises en compte. Siègent à cette table de discussion : Carmelle Adam, Stéphanie Poitras, Geneviève Gauthier, Marie-Luce Doré, Amélie Cordeau et Madeleine Perron. Une première rencontre a eu lieu au cours de laquelle nous leur avons transmis nos objectifs :
 1. À court terme, une réinjection du 168 000 \$ de coupures que nous avons subies.
 2. Quoi faire pour que la réalité de l'Abitibi-Témiscamingue soit prise en compte, permettant ainsi de bonifier le financement des organismes au fonctionnement, mais aussi que le CALQ accueille de nouveaux organismes de la région pour un soutien au fonctionnement.

Dans les échanges que nous avons eus, le CALQ semble avoir compris que l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas seulement une région éloignée, mais une région isolée (il n'y a pas de ville étape avant d'arriver chez nous comme c'est le cas au Saguenay ou au Bas-St-Laurent, etc.). Aussi, des propositions monétaires seront transmises aux 2 centres d'exposition qui ont été coupés (Rotary et Rift) en reconnaissance au travail de médiation culturelle effectué.

Les démarches politiques se sont poursuivies.

- ☐ Luc Blanchette, ministre régional, a fait une sortie lors de la soirée d'ouverture du Festival du cinéma pour dénoncer les coupures en mentionnant que toute la députation régionale ferait des représentations régionales pour regagner ce financement.
- ☐ Réal Couture, Rosalie Chartier-Lacombe, Claude Lacasse et Madeleine Perron ont rencontré le Ministre régional. Il a été convenu de solliciter une rencontre auprès de la Ministre d'ici la mi-novembre.
- ☐ La Conférence des préfets a émis un communiqué dénonçant ces coupures, contenant 2 citations, une de Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or (alors qu'il n'y a aucune coupure sur ce territoire. Encore une preuve de notre solidarité régionale) et l'autre d'Arnaud Warolin, préfet du Témiscamingue (il a changé d'emploi et est maintenant attaché politique au bureau de Luc Blanchette.)
- ☐ Des sorties médiatiques ont été faites dans les journaux La Frontière et L'Écho ainsi que sur les ondes d'Énergie.
- ☐ Enfin, Agnès Maltais, députée péquiste responsable des dossiers culturels, a posé une question en chambre à la ministre de la Culture sur ce dossier. La vidéo a beaucoup circulé dans les médias sociaux.

Madeleine Perron informe que toutes les actions dans ce dossier sont développées avec un comité nommé au sein des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ soit : Réal Couture, Rosalie Chartier-Lacombe, Claude Lacasse et Isabelle D'Amour. Cette façon de faire n'est pas usuelle puisque habituellement, c'est la présidente et les membres du conseil d'administration qui définissent les actions politiques du CCAT. Les membres du conseil d'administration sont d'accord avec cette façon de faire.

C-2 Outils du CCAT

Dans un premier temps, Anne-Marie Trépanier présente les résultats du sondage concernant la Boutique en ligne :

- ☐ La moitié des répondants (72) ont déjà eu une boutique sur Culturat;
- ☐ 40 % n'ont pas créé de boutique, car ils ne voient pas l'intérêt de vendre en ligne. Toujours surprenant, 28 % des répondants ont mentionné qu'ils ne savaient pas qu'ils pouvaient créer une boutique en ligne sur Culturat;
- ☐ La moitié de ceux qui ont eu une Boutique sur Culturat ne l'ont pas réactivée quand la clé de préautorisation PayPal est périmée;
- ☐ Le principal avantage invoqué de la Boutique est la visibilité que cela accorde aux artistes de la région (pas pour vendre);
- ☐ Pour la majorité des répondants, c'est la promotion de la boutique qui devrait être améliorée;
- ☐ Enfin, à 85 %, les répondants considèrent que le CCAT doit continuer d'investir dans la Boutique des arts.

D'autre part, au sujet du projet de développer des outils communs (calendrier, bottin, etc.) avec les régions du Nord-du-Québec, l'Outaouais avance rapidement. D'abord, une première rencontre des partenaires (Culture Outaouais, ARBJ, Tourisme Baie-James, Tourisme AT et nous) a eu lieu (il ne manquait que Tourisme Outaouais). Tous étaient intéressés par le projet.

Nous avons l'opportunité de déposer une demande de financement dans le cadre de la Stratégie du numérique du Conseil des arts du Canada. Cette demande de subvention a été rédigée en grande partie par Geneviève Aubry de Tourisme Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, c'est le CCAT qui a déposé cette demande de 181 723 \$ pour un projet de 266 723 \$ dans le cadre du programme *Accessibilité aux arts et engagement culturel des citoyens* du CAC. Des lettres de Culture Outaouais, ARBJ, Tourisme Baie-James et Abitibi-Témiscamingue appuyaient le projet en confirmant un investissement en service de 5 000 \$. Une réponse est attendue en février.

Par ailleurs, chacune des directions régionales du MCC obtiendra une enveloppe de 25 000 \$ pour soutenir des projets numériques. Anne-Marie Gendron, directrice du bureau régional du MCC de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, demande si nous sommes d'accord pour que cette somme soit consacrée au projet d'outils communs pour nos trois régions (totalisant ainsi 75 000 \$ pour les 3 régions). Si nous acceptons cette suggestion, cela signifie qu'il n'y aura pas d'appel de projets ouvert à tous les organismes leur permettant d'avoir accès à cette enveloppe.

Sur la proposition de Céline J. Dallaire dument appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-824 *d'acquiescer à la suggestion du MCC d'investir la totalité de l'enveloppe de 25 000 \$ dans le projet de développer des outils communs (calendrier, bottin, etc.) avec les régions du Nord-du-Québec de l'Outaouais.*

Sur la proposition de Céline J. Dallaire dument appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-825 *d'autoriser Madeleine Perron à déposer une demande de subvention de 75 000 \$ au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour un projet de cocréation numérique entre 3 régions (Nord-du-Québec, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue) et d'identifier Ginette Vézina comme mandataire pour cette demande.*

C-3 Planification 2018-2021

En mars 2018, nous déposerons une demande de financement au fonctionnement pour les 3 prochaines années au MCC. Nous devons faire part de notre plan d'action. De plus, l'an dernier, lors d'une de nos rencontres, nous avons convenu de nous assurer que notre vision et notre mandat étaient toujours en concordance avec nos actions.

Geneviève Béland, Jessica Gaudette et Mathieu Larochelle acceptent de participer à un comité de réflexion qui suggèrera une ou des actions en lien avec la planification 2018-2021.

C-4 Journal L'Indice bohémien

- ▣ Depuis la fondation du journal L'Indice bohémien, le CCAT a toujours eu un poste d'observateur sur le conseil d'administration. Celui-ci nous était dévolu, car nous avons contribué à la mise sur pied du Journal, mais aussi c'est une volonté du milieu que nous le soutenions. Nous voulions un poste d'observateur plutôt que d'administrateur pour ne pas être partie prenante de l'ensemble des décisions et pour garder notre indépendance (pouvoir de contester et neutralité) vis-à-vis des prises de position du journal.
- ▣ Souvent, le CCAT a pris le relais dans des moments de crise autant au niveau de la rédaction que de la vente de publicité. Le représentant du CCAT a toujours été un membre actif du conseil d'administration en prenant en charge divers dossiers.
- ▣ Le Journal, de par la nature de sa constitution, a toujours eu de la difficulté à combler tous les postes d'administrateurs, notamment ceux pour les membres utilisateurs qui paient une cotisation d'une centaine de dollars par année.
- ▣ En aout dernier, le Journal a tenu un lac à l'épaule pour discuter de sa structure organisationnelle. Puisque Madeleine Perron ne pouvait y participer, elle a suggéré à Valérie Martinez, la directrice générale, que s'il y avait toujours de la difficulté à recruter des membres du conseil d'administration, on pouvait abolir le poste d'observateur du CCAT (même si ce n'est pas l'idéal pour nous). Le CCAT, qui cotise chaque année comme membre utilisateur, pourrait être nommé administrateur.
- ▣ Après le lac à l'épaule, des échanges ont eu lieu entre Madeleine Perron et le président du Journal, Dominic Ruel, nous informant que L'Indice bohémien voulait abolir le poste d'observateur du CCAT et que le CCAT pouvait comme tous les autres soumettre sa candidature.
- ▣ Finalement, Madeleine Perron a su par Valérie Martinez que le poste d'observateur du CCAT avait été aboli et que les postes d'administrateurs étaient tous comblés.
- ▣ Madeleine Perron a envoyé un courriel le 25 octobre dernier à Dominic Ruel pour l'informer qu'elle ne comprenait pas cette décision et aimerait qu'on lui explique ce qui a motivé cette décision. Nous n'avons toujours pas obtenu de réponse.

Sur la proposition de Nicole Garceau dument appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-826 *d'écrire une lettre au président de L'Indice bohémien pour lui demander les raisons qui ont motivé cette décision. Cette lettre sera signée par la présidente, Ginette Vézina.*

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

- ▣ **Nord-du-Québec** : Jusqu'ici, 2 formations ont eu lieu à Chibougamau. Celles prévues à Matagami (2) ont dû être annulées, car nous n'avons pas atteint le seuil de participation minimal (6 participants). La formule en visioconférence a été explorée. Une base de données est en constitution. La Table de main-d'œuvre formée de représentants de l'ARBJ, d'Emploi-Québec et du MCC se rencontrera d'ici la fin de novembre. Les commentaires des participants par rapport au service de formation continu sont très positifs.
- ▣ **Élections municipales** : Les activités **La culture au sein des orientations stratégiques des municipalités** se sont tenues dans chacune des MRC et ont attiré une cinquantaine de participants répartis comme suit : 57 % artistes et travailleurs culturels, 16 % candidats aux élections municipales, 27 % fonctionnaires municipaux et gouvernementaux. De nombreux échanges ont eu lieu et plusieurs ont suggéré que la vidéo présentée lors de cette activité soit présentée aux conseillers municipaux après leur élection.
- ▣ **Évènement CultureNum08**: Ce sont une soixantaine de créateurs des milieux culturel et numérique, étudiants et travailleurs culturels qui se sont donné rendez-vous pour cette journée de réflexion et d'échanges. Les participants ont également pu assister à des conférences intéressantes présentées par Hugues Sweeney (Office national du film), Marine Leparc (Québec numérique), Jenny Thibault (Regroupement des producteurs multimédia) et Ugo Monticone (écrivain et artiste).

Les participants ont aussi été invités à offrir des suggestions quant à un éventuel évènement autour du numérique. Le comité formé des CoCréatives, du Girat et du CCAT définissent actuellement le cadre de cet évènement qui s'intitulera le Projet CACTUS. Le comité désire que le Girat dépose une demande de subventions pour ce projet au Fonds d'aide au rayonnement régional (FARR) en décembre prochain. Dans un monde idéal, cet évènement aurait lieu en décembre 2018.

- ▣ **Formation continue** : Josée-Ann Bettey informe qu'une centaine de participants ont assisté aux 8 formations régulières en plus des 48 personnes qui ont assisté aux activités intersectorielles avec le milieu municipal.
- ▣ **Prix d'excellence en arts et culture** : La remise de prix aura lieu le 6 avril à Val-d'Or et la discipline à l'honneur sera Histoire et Patrimoine. Nous attendons encore des réponses concernant le financement pour ce projet. Huit prix seront remis soit :
 1. Prix artiste de l'année du CALQ pour la discipline à l'honneur; date de dépôt des candidatures : 1^{er} décembre. Bourse 5 000 \$.
 2. Prix du public TVA pour une réalisation dans la discipline à l'honneur choisi par les

commissions culturelles de chacune des MRC. Placement média de 1 000 \$.

3. Prix partenaires de L'Indice bohémien pour une organisation du milieu des affaires. Les chambres de commerce de chaque territoire seront invitées à suggérer une candidature à un représentant de sa MRC du conseil d'administration du CCAT. Chaque représentant territorial du CCAT devra choisir l'organisation qui sera invitée à soumettre sa candidature.
4. Le prix rayonnement de la ville hôte dans la discipline à l'honneur. La ville hôte choisira 3 candidatures et les membres du CCAT, par un vote électronique, choisiront le lauréat. Bourse de 1 000 \$.
5. Prix Membre Honorifique dont la présélection est faite par le comité exécutif du CCAT. Prix d'une valeur de 500 \$.

Trois appels de dossiers sélectionnés par un jury

6. Prix organisme TIC remis par ministre régional. Bourse de 1 000 \$.
7. Prix relève remis par Télé-Québec la Fabrique. Reportage et bourse de 1 000 \$.
8. Prix travailleur de l'ombre. Bourse de 500 \$.

- ▣ **Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue** : Le rapport de l'édition 2017 a été finalisé. Pour cette 2^e édition, nous avons programmé 37 activités (alors que nous en avons 28 en 2016), ce qui nous a permis d'offrir une programmation de 85 représentations. L'achalandage a connu une hausse de 82 % par rapport à la première année, soit 4 800 spectateurs ou participants. Les démarches sont enclenchées pour la tenue de la 3^e édition. Le financement obtenu du CALQ par l'Agora ne nous permet plus de financer ce projet. Une demande a été déposée par le CCAT à Desjardins pour ce projet. Josée-Ann est à finaliser un appel d'offres qui permettra aux organismes et artistes de soumettre des projets aux diffuseurs de la région (centres d'exposition et salles de spectacle) et de l'extérieur de la région.

4. PROCHAINE RÉUNION

Un sondage doodle sera envoyé pour planifier la prochaine rencontre.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-827 *De lever la séance à 20 h 40.*


Johanne Perreault, secrétaire

Le 15 décembre 2017

Date